



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Commission de l'économie et des redevances  
du Conseil national  
Monsieur Christian Lüscher  
Président de la commission  
3003 Berne

Document PDF et Word à :  
[wak.cer@parl.admin.ch](mailto:wak.cer@parl.admin.ch)  
[vernehmlassungen@estv.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@estv.admin.ch)

Fribourg, le 21 avril 2020

#### **Iv.pa. Groupe RL. Supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois - procédure de consultation**

Monsieur le Président de la commission,

Nous nous référons à la consultation susmentionnée et avons l'avantage de vous communiquer notre prise de position.

Par la présente, nous vous informons que nous nous rallions entièrement à la prise de position de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). A l'instar de cette dernière, nous relevons, d'une part, que les cantons ne sont pas directement affectés par le projet puisqu'ils ne reçoivent aucune part du rendement des droits de timbre et, d'autre part, que les mesures d'économies que la Confédération pourrait se voir contrainte de prendre en lien avec ce projet ne devraient avoir aucune conséquence directe ou indirecte sur les budgets cantonaux.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au coronavirus et puisque d'autres réformes fiscales sont imminentes, nous estimons qu'il y a lieu de revoir les priorités des dossiers relevant de la politique fiscale et financière. Comme la CDF, nous estimons que la suppression des droits de timbre ne constitue pas une priorité et nous demandons de renoncer, provisoirement du moins, aux deux avant-projets en consultation.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position au sujet de l'objet susmentionné et vous prions de croire, Monsieur le Président de la commission, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Anne-Claude Demierre  
Présidente



Danielle Gagnaux-Morel  
Chancelière d'Etat

*Pour contribuer à la distanciation sociale, tous les courriers du Conseil d'Etat sont actuellement distribués uniquement par courriel ; sur demande un acte avec signature manuscrite pourra être obtenu à la Chancellerie d'Etat à l'issue de l'épidémie de coronavirus ; nous vous remercions de votre compréhension.*